

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **lundi 14 juin 2021 à 20h00** et je vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR

- Devis SIMER et convention de travaux
- Devis SAUR
- Projets agri-voltaïques
- Jousseau - suite
- Achat petite tondeuse
- Cirque en tournée
- Questions diverses

L'an deux mille vingt et un, le quatorze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Bernard SAVARD, Maire.

Présents : Mesdames COLOMBE Claudine, MAYTRAUD Danielle, POULAIN Chantal, ROUSSEAU Bernadette
Messieurs ARNAULD Charles, BAUDESSON Didier, DUMAS Yannick, DUROUSSEAU Jacky, FLEURANT Dominique, FLUCKIGER Raymond, PLACENT Jacques, SAVARD Bernard.

Excusées : Mme Emilie FREMAUX pouvoir à Mme Bernadette ROUSSEAU
Mme Violette FOURNIER pouvoir à M Bernard SAVARD

Secrétaire de séance : Mme Bernadette ROUSSEAU

1. DEVIS SIMER ET CONVENTION DE TRAVAUX N°2021-01/TP

Monsieur le Maire rappelle :

- que des travaux de changement de conduites d'eau potable sont en cours de réalisation par le syndicat Eaux de Vienne sur la "rue des Cabanes".
- qu'il a été prévu au cours de l'élaboration du budget, l'aménagement et la réfection de cette même rue.

Monsieur le Maire présente les différentes options demandées au SIMER.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte, par 13 voix pour et 1 abstention, le devis du SIMER pour un montant de 101 577 € H.T soit 121 892.40 € TTC et autorise le Maire à signer le devis ainsi que la convention de travaux (quasi-régie) n°2021-01/TP.

2. DEVIS SAUR - curage et passage ITV réseau rue des Cabanes

Monsieur le Maire présente le devis de la SAUR pour le curage et le passage ITV réseau "rue des Cabanes".

Suite au changement des conduite AEP et avant d'engager les travaux d'aménagement et réfection de la rue des Cabanes, une inspection du réseau d'assainissement est conseillée afin d'en connaître l'état et de contrôler les raccordements individuels.

la SAUR, gestionnaire du réseau par convention, a été contactée pour l'élaboration d'un devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de la SAUR pour un montant de 2 275 € HT soit 2 730 € TTC et autorise le Maire à le signer.

3. PROJETS AGRI-VOLTAIQUES

Monsieur le Maire informe le conseil que 2 projets agri-voltaïques sont à l'étude sur notre territoire (le Molessard et les Garennes). Des plantations de haies et des conventions de servitudes pour l'utilisation des chemins sont envisagées. L'avis du conseil municipal sera sollicité ultérieurement mais la décision finale en revient à la Préfecture.

4. BASE DE JOUSSEAU

Deux propositions :

- Proposition d'acquisition du site par un privé pour 100 000 € avec création de gîtes ouverts à tous publics, avec location de la salle de polyvalente pour réunions familiales ou autres. Une chronologie du projet est élaborée sur 4 ans.
- La commune a été contactée par le CIORTF pour une éventuelle acquisition (ou location), nous sommes en attente d'une proposition concrète.

La décision sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

5. ACQUISITION D'UNE TONDEUSE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'acquérir une tondeuse de petite largeur de coupe, essentiellement pour tondre dans le cimetière et demande à Monsieur Jacques PLACENT de présenter les différentes options.

2 solutions sont proposées :

- tondeuse thermique,
- tondeuse électrique sans fil, sur batterie rechargeable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 12 voix pour et 2 contre d'acquiescer à l'achat d'une tondeuse sur batterie rechargeable.

6. CIRQUE EN TOURNEE

Le CPA Lathus reprend ses représentations « cirque en tournée » et propose des dates entre le 8 et le 12 août 2021. Le spectacle est entièrement gratuit pour le public. Il sollicite une aide technique et la fourniture d'un repas aux « artistes en herbes » et également une aide financière de 155 €.

Le conseil municipal se prononce favorablement pour une date selon leur disponibilité.

7. QUESTIONS DIVERSES

- La société Volkswind (développeur éolien) a envoyé une lettre recommandée sollicitant un rendez-vous avec le Maire. Une réponse refusant cette demande a été envoyée, également, avec accusé de réception, accompagnée de la délibération du Conseil municipal rejetant tout nouveau projet sur le territoire de la commune.
- L'inauguration du square à côté de la salle des fêtes est reportée en 2022, le jour de la commémoration du 4 août en accord avec la famille de Mme Fernande GAILLARD.
- Le WIFI est installé à la salle des fêtes, le code d'accès est à demander à la Mairie.
- Suite au contrôle des bornes incendie, 2 s'avèrent défectueuses. Un devis sera sollicité auprès de Eaux de Vienne pour le remplacement d'une en 2021 et une en 2022.
- Gestion du gîte communal de Jousseau : « Gites de France » va être contacté afin de connaître leur cahier des charges.
- Tour de table :
 - La passerelle des Birons aurait besoin d'être entretenue : une réunion avec les 4 communes concernées est envisagée.
 - La réfection du filet et du grillage du terrain de tennis serait souhaitable.
 - Leggett Immobilier aurait de potentiels acquéreurs pour le 14 rue Baptiste Toussaint.
 - Date de la prochaine réunion : le lundi 26 juillet 2021.

